

# UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

## DIES ACADEMICUS

La Chaux-de-Fonds – le 3 décembre 2012

Allocution de Dick Marty, président du Conseil de l'Université

La présence aujourd'hui de l'Université à La Chaux-de-Fonds, avec l'une de ses manifestations les plus significatives, veut exprimer sa vocation, sa volonté de faire partie d'un territoire, d'une société, de participer activement à la vie qui l'entoure. L'Université est une institution de pointe dans la diffusion et le développement du savoir, une mission qui exige un échange et un rapport dialectique constant avec le territoire, son environnement social, économique et politique. Le splendide isolement élitaire est une tentation toujours aux aguets pour ces institutions, une tentation à laquelle il serait dangereux de céder. Depuis plus d'un siècle l'Université est part de la réalité neuchâteloise et elle l'est toujours plus de celle de l'Arc jurassien et trouve une place toujours plus précise dans la précieuse mosaïque constituée par la réalité universitaire suisse, en particulier dans celle romande.

L'importance économique représentée par l'Université pour l'ensemble de la région a déjà été démontrée et les études qui se succèdent sur des réalités universitaires analogues confirment amplement ces résultats. Il y a en outre des répercussions, qu'il n'est pas possible de traduire directement en pourcentages de croissance économique, mais qui ne sont pas pour autant de moindre importance : je pense notamment à la plus grande diffusion du savoir et aux nombreuses stimulations intellectuelles, qui en découlent pour toute la région, bref, la présence d'une université constitue un véritable bonus culturel pour l'ensemble du territoire et de la société qui l'abritent.

L'accent a été mis cette année sur la recherche, un atout déterminant pour l'avenir de notre pays. Le mode de vie et les succès des prochaines générations seront fortement influencés par notre capacité de créer les meilleures conditions-cadres possible pour la recherche et de stimuler l'innovation et la diffusion du savoir. La Confédération et les cantons, avec l'économie privée et, de plus en plus, des organisations internationales et des grandes fondations privées sont les acteurs principaux en ce qui concerne la création de conditions-cadres et le financement de la recherche et de l'innovation. Il s'agit, en particulier, de créer des structures, une logistique, de prévoir les ressources humaines et matérielles nécessaires, le tout dans une vision de continuité et de durabilité. Il faut, surtout, savoir faire des choix, en tenant compte de la réalité qui nous entoure et des moyens sur lesquels on peut raisonnablement compter. Choisir c'est également savoir renoncer, c'est fixer des priorités, une activité qui a une importance stratégique fondamentale, surtout pour une Université de notre taille.

La recherche n'exige pas seulement des ressources, elle doit pouvoir compter aussi et surtout sur un climat et sur un environnement propices. Des sous, certes, mais ce n'est de loin pas tout. La liberté de la recherche est depuis toujours un principe reconnu et proclamé, pas toujours appliqué avec conséquence, cependant. La liberté implique le

droit de choisir des voies inédites et improbables, de perdre son chemin, de se tromper, de ne rien découvrir pour peut-être rebondir plus tard. Cette liberté est aujourd'hui exposée à de nombreuses menaces.

Le contrôle de la recherche est un sujet délicat et complexe. Nécessaires, sans aucun doute, ne serait-ce que par respect des contribuables et des bailleurs de fonds, ces mécanismes de contrôle peuvent cependant devenir étouffants et démotivants. Le risque de la bureaucratisation excessive guette, en fait, toute l'institution universitaire – et pas seulement celle-ci – par le biais d'une multitude de formulaires et d'audits aux effets anesthésiants sur les relations humaines, sans pour autant assurer l'efficacité recherchée. Les efforts que l'on doit faire aujourd'hui pour obtenir les ressources nécessaires, pour documenter les progrès de la recherche semblent parfois devenus disproportionnés par rapport au travail de recherche même. Le même phénomène on l'observe, par exemple, dans le cadre des projets d'aide au développement : que de dossiers, que d'audits en tout genre, avant que les destinataires finaux pour lesquels le projet est expressément prévu obtiennent quelque chose ! Je n'aimerais pas être mal compris : loin de moi l'idée qu'il ne doive pas exister des procédures strictes de faisabilité et de suivi de l'activité de recherche. Je crains tout simplement que dans bien des domaines on soit en train de créer un excès de formalisme qui donne l'illusion de pouvoir vérifier, alors que le seul résultat concret probable risque d'être une profonde frustration des chercheurs.

Tout est, en fait, une question d'équilibre, de qualité des rapports humains, de capacité d'écoute, d'un nécessaire dialogue permanent entre les différents acteurs de l'institution universitaire, qu'aucune paperasserie ne pourra jamais remplacer. Les prémisses essentielles pour le succès de la recherche sont – il convient de le rappeler avec force – la capacité de repérer, de choisir et d'engager les meilleurs éléments et savoir créer avec eux un climat de véritable confiance. Je pense dès lors que l'une des priorités doit être aujourd'hui la mise au point de procédures de sélection et de recrutement toujours plus performantes.

La culture du productivisme constitue un autre danger pour l'université et la recherche. Je ne crois pas tellement aux différents classements internationaux établis pour juger les grandes écoles. Certains des critères utilisés peuvent, en fait, conduire à des comportements et à des choix pervers, avantageux peut-être pour gagner quelques rangs dans le classement, mais qui n'apportent rien aux étudiants, au contraire. Les indicateurs de productivité en usage dans l'économie ne peuvent être répliqués tels quels au sein de l'Université sans le risque de compromettre la recherche, surtout celle qui travaille sur le long terme, justement celle qui, finalement, a le plus grand potentiel d'apporter d'importants résultats.

Une autre préoccupation au sujet de la recherche – celle-ci aussi pas nouvelle, mais, je le crains, toujours plus actuelle – est l'opposition, la compétition, la volonté de priorisation entre les sciences humaines et sociales, d'une part, et les sciences dites « dures », de l'autre, alors que la complémentarité et l'interaction entre les deux sont plus nécessaires que jamais.

On a souligné à plusieurs reprises la nécessité de tenir compte de la réalité et des aspirations de l'économie. L'actualité récente nous a appris que certaines entreprises

ont alloué d'importantes ressources à des universités pour la recherche. Une bonne nouvelle, certes, et on serait heureux de pouvoir aussi être parmi les bénéficiaires. Une fois encore, toutefois, se pose le problème de la liberté de la recherche et du rôle, irremplaçable de la collectivité publique dans le domaine de la recherche fondamentale. Juste pour faire allusion à la complexité des enjeux et aux défis qui nous attendent au sujet des rapports entre privé et public, qu'il suffise de rappeler que sur les 100 entités économicofinancières les plus importantes au monde, la moitié est constituée par des états, l'autre par des entreprises privées et qu'il n'y a que 22 états qui ont un bilan supérieur à celui de la plus grande entreprise privée. Pour donner une autre idée des paramètres de grandeur, rappelons que les actifs des deux plus grandes banques suisses correspondaient en 2007 à presque 400% du PIB de notre pays. Ces rapports de force sont en train d'évoluer toujours plus en faveur du privé. D'une façon excessive, je crains. La compétition en cours dans notre pays pour continuellement baisser les impôts assume à mon avis une dimension qui doit nous inquiéter. Pas à cause d'une vision étatiste, que je n'ai pas, mais parce qu'il est naïf de penser que certains besoins essentiels de la société puissent être assurés par le marché et le secteur privé. Parmi ces besoins essentiels, certainement la recherche fondamentale, l'enseignement et la formation, surtout dans sa dimension humaniste.

Le rôle de l'Etat reste ainsi fondamental dans le domaine de la recherche et doit le rester. La collaboration, sous la forme d'une véritable alliance entre public et privé est nécessaire, dans le respect des rôles respectifs. La crise de l'endettement des pouvoirs publics constitue donc une menace sérieuse pour l'université, comme cela se manifeste déjà dans les pays qui nous entourent. Le Conseil de l'Université a, dans sa dernière séance, exprimé sa vive préoccupation quant aux graves répercussions que la situation des finances cantonales pourrait entraîner pour la formation et la recherche.

Je disais de l'importance de pouvoir compter sur un environnement et un climat favorables à l'enseignement et à la recherche. Notre Université a accompli des efforts importants en cette direction. Il est vraiment regrettable que le bruit fait autour d'« affaires » récentes – dont la consistance réelle reste encore à établir – ait ébranlé la sérénité de ce climat. Dans une institution où des milliers de personnes oeuvrent, il est presque inévitable que des faits déplorables puissent avoir lieu. C'est regrettable. Ce qui me paraît primordial, cependant, ce sont l'existence de mécanismes performants d'alerte précoce, d'une part, et la capacité de l'institution de percevoir rapidement ces signaux et de réagir d'une façon rapide et adéquate, d'autre part. Sans préjuger de l'enquête préliminaire que le Conseil de l'Université a diligentée, il faut regretter que des personnes, manifestement à l'intérieur de l'institution, aient préféré s'adresser sous le couvert d'anonymat à la presse, plutôt que de signaler directement aux organes internes les faits qu'elles estimaient répréhensibles. Une telle attitude exprime, à mon avis, soit une absence de confiance dans les instances en place, soit un goût pour le sensationnalisme et le scandale, voire une volonté de nuire ; que ce soit l'une ou l'autre des hypothèses, cela doit nous interpeller et nous inquiéter.

Ce qui me paraît très regrettable, cependant, est le fait que ces « affaires », avant même qu'on ait pu établir ce qui s'est réellement passé, jouissent d'une résonance médiatique qui contraste avec la timide attention, quand ce n'est pas le silence, accordé aux excellents résultats obtenus par l'Université en général. Oui, car il faut bien le dire – et c'est sur cette constatation positive que je veux conclure – la grande majorité des

acteurs qui oeuvre à l'intérieur de l'Université – étudiants, professeurs, assistants, personnel administratif, autorités universitaires – accomplit, jour après jour, un travail remarquable, reconnu même au-delà de nos frontières. Notre Rectrice, Mme Rahier, vient d'être choisie pour présider « Swissuniversities », l'association qui réunit toutes les hautes écoles de tous les types et qui servira de base à la mise en place de la conférence des recteurs des hautes écoles suisses avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles en 2015. C'est une importante attestation d'estime pour Mme Rahier et notre Université ne peut qu'en être fière. Ces dernières semaines, en outre, la Faculté des sciences a obtenu une nouvelle reconnaissance internationale en se voyant accorder un important crédit de recherche de la part de l'Union Européenne. Deux exemples parmi beaucoup d'autres. On a donc de bonnes raisons de rester optimistes, tout en étant conscients que les défis sont de plus en plus importants et qu'aucune relâche n'est possible dans nos efforts d'amélioration.